

PRÉSENTATION DES TÉLÉSERVICES DU COMPTE ASSURÉS AMELI

Pas-à-pas Novembre 2021



INSCRIRE UN
ENFANT SUR LA
CARTE VITALE DE
L'AUTRE PARENT
(DEMANDE DE
DOUBLE
RATTACHEMENT)

Principaux cas d'usage possibles

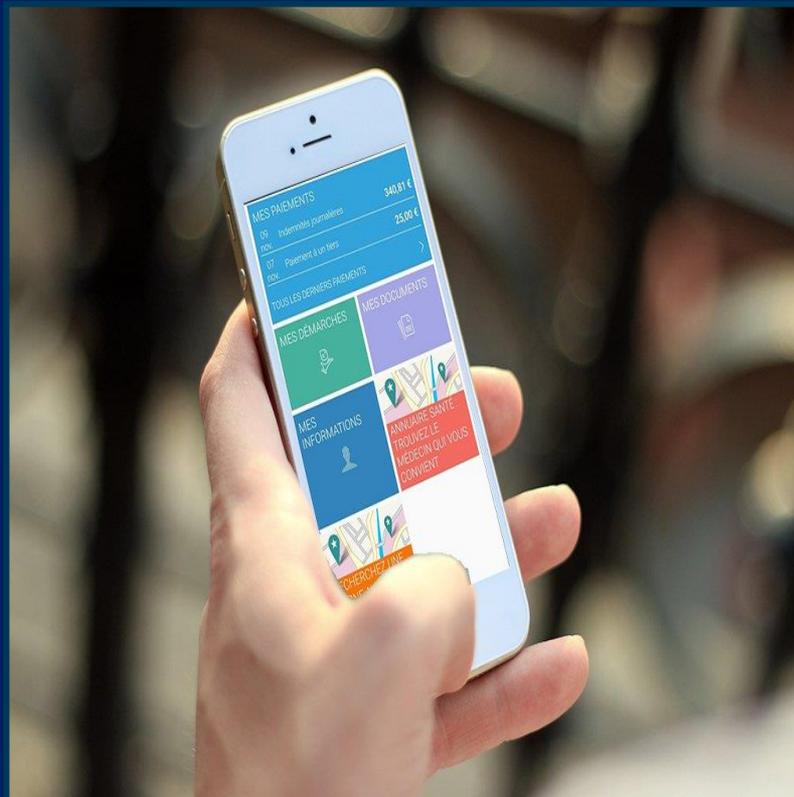
Un assuré qui souhaite inscrire son enfant sur la carte Vitale de l'autre parent.

Le père ou la mère présente alors sa propre carte Vitale au médecin ou pharmacien. Autrement dit, le double rattachement évite de démunir de sa carte vitale un des deux parents et permet des remboursements plus rapides.

L'inscription de l'enfant sur chacune des cartes vitale de ses parents est particulièrement utile lorsque ces derniers vivent séparément.

La démarche pas-à- pas

APPLI
AMELI

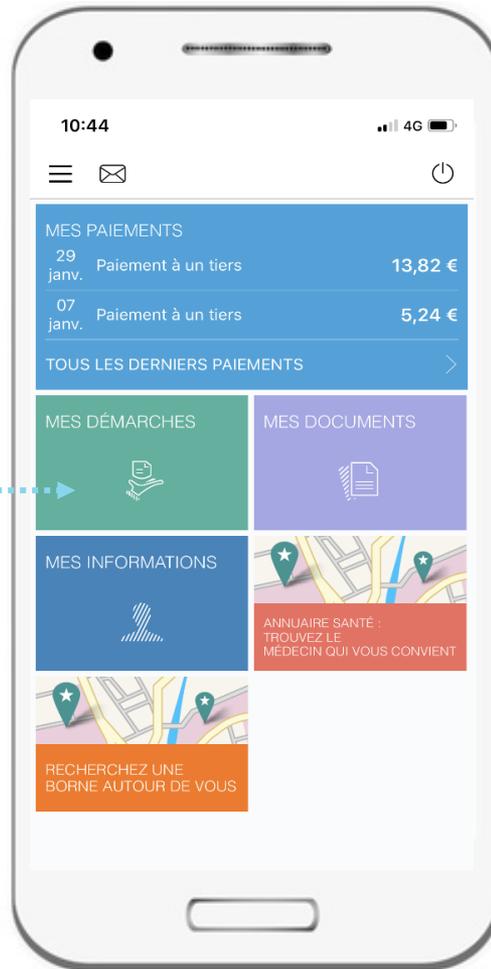


Inscription d'un enfant sur la carte vitale de l'autre parent



ETAPE (0) : L'assuré se connecte à son compte ameli → **Rubrique Mes démarches**

L'assuré se rend dans l'onglet **Mes démarches**



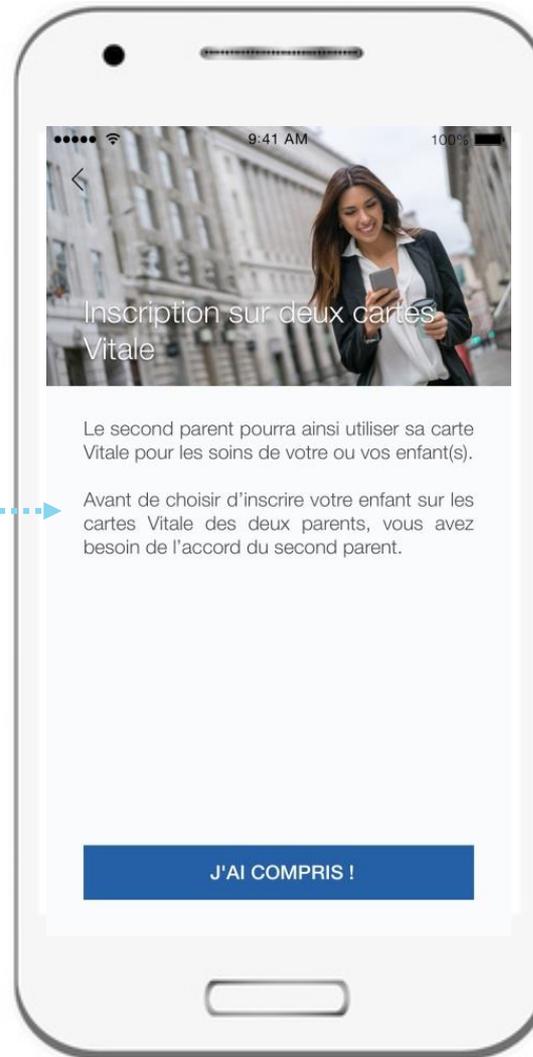
Il se rend dans la rubrique **Inscription sur deux Cartes vitale**

Inscription d'un enfant sur la carte vitale de l'autre parent



ETAPE (1) : Etape préalable

En début de démarche, un message de rappel indique à l'assuré qu'il doit avoir **l'accord du second parent** avant d'effectuer la demande



Inscription d'un enfant sur la carte vitale de l'autre parent



ETAPE (2) : L'assuré **renseigne les informations obligatoires** du second parent

L'assuré renseigne les informations concernant le second parent en saisissant son **NIR et sa clé**, sa **date de naissance**, ainsi que le **lien de parenté** avec le ou les enfant(s)

The image shows a smartphone screen with a registration form. At the top, there is a header with a back arrow, the time 9:41 AM, and 100% battery. Below the header is a photo of a woman looking at her phone. The main title of the form is "Inscription sur deux cartes Vitale". Below this, the instruction reads "Saisissez les informations du second parent :". There are three input fields: "Numéro de sécurité sociale", "Date de naissance", and "Lien de parenté avec le ou les enfant(s)". At the bottom of the form is a blue button labeled "SUIVANT". A blue vertical line is on the left side of the phone, and a blue dashed arrow points from the text on the left to the first input field.

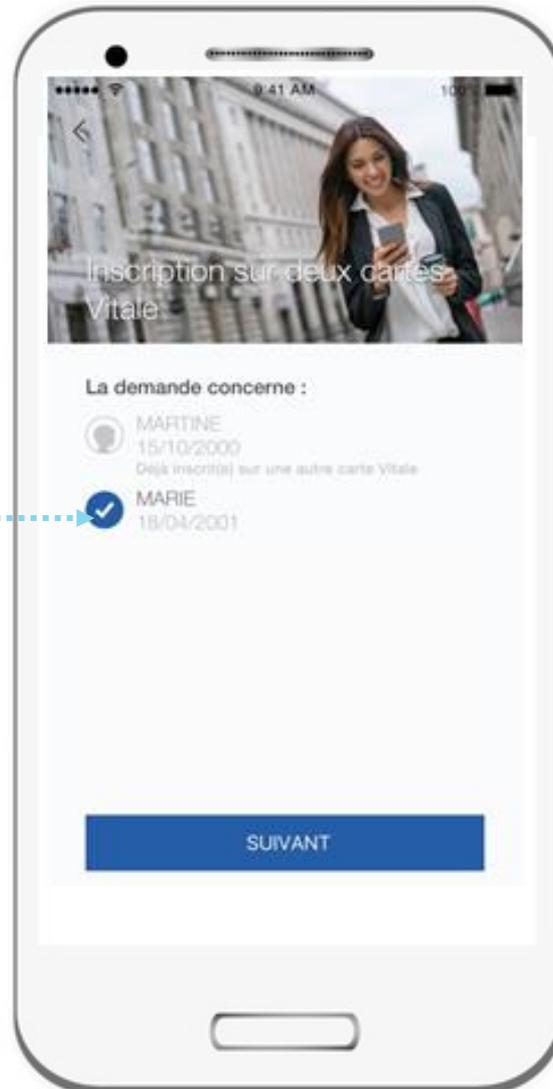
Inscription d'un enfant sur la carte vitale de l'autre parent



ETAPE (3) : L'assuré sélectionne **le ou les enfant(s)** concerné(s) par la demande

Un contrôle du Nir du second parent permet d'afficher le(s) enfant(s) en commun.

L'assuré **sélectionne** le(s) enfant(s) concerné(s) par la demande



A noter :

Les bénéficiaires éligibles sont **affichés et sélectionnables** – c'est-à-dire :

- Les enfants de moins de 16 ans ,
- Les enfants RNIAM E (=> rattaché au parent a fortiori référent)

Les enfants **déjà rattachés au parent « non référent »** (=> rattachés pour ordre, RNIAM W) ou ayant **plus de 16 ans** sont affichés, mais ne sont **pas sélectionnables**. De même, les demandes en cours de double rattachement ne sont pas sélectionnables.

Si l'assuré sélectionne **plus de 5 bénéficiaires**, un message lui indique qu'il doit se rapprocher de sa CPAM pour effectuer sa démarche.

Inscription d'un enfant sur la carte vitale de l'autre parent



ETAPE (4) : L'assuré sélectionne **le parent « référent »** des enfants sélectionnés

Le parent « référent » est celui qui recevra les messages de l'assurance maladie concernant l'enfant.

L'assuré **sélectionne le parent « référent »** pour le(s) enfant(s) sélectionné(s).

9:41 AM 100%

Inscription sur deux cartes Vitale

Quel sera le parent "référent" ?

Le parent sélectionné sera le référent pour les démarches auprès de l'Assurance Maladie (destinataire des courriers, actions dans le compte ameli, etc.).

PATRICK DUPONT
30/05/1968

AURÉLIE DUPONT
18/04/1991

SUIVANT

Inscription d'un enfant sur la carte vitale de l'autre parent



ETAPE (5) : L'assuré dépose les **pièces justificatives** demandées

Pour **chacun** des enfants sélectionnés, l'assuré est obligé de déposer :

- soit un **livret de famille**
- soit un **extrait d'acte de naissance**.

L'assuré a le choix entre prendre une photo ou télécharger le document

9:41 AM 100%

Inscription sur deux cartes Vitale

Déposez votre pièce justificative pour MARIE DUPOND :

Extrait d'acte de naissance

Livret de famille

Prendre en photo le document

Télécharger le document

SUIVANT

Le document apparaît lorsqu'il est **correctement chargé**

VIRGIN 4:21 PM 22%

Inscription sur deux cartes Vitale

Déposez votre pièce justificative pour MARIE DUPOND :

Extrait d'acte de naissance

Livret de famille

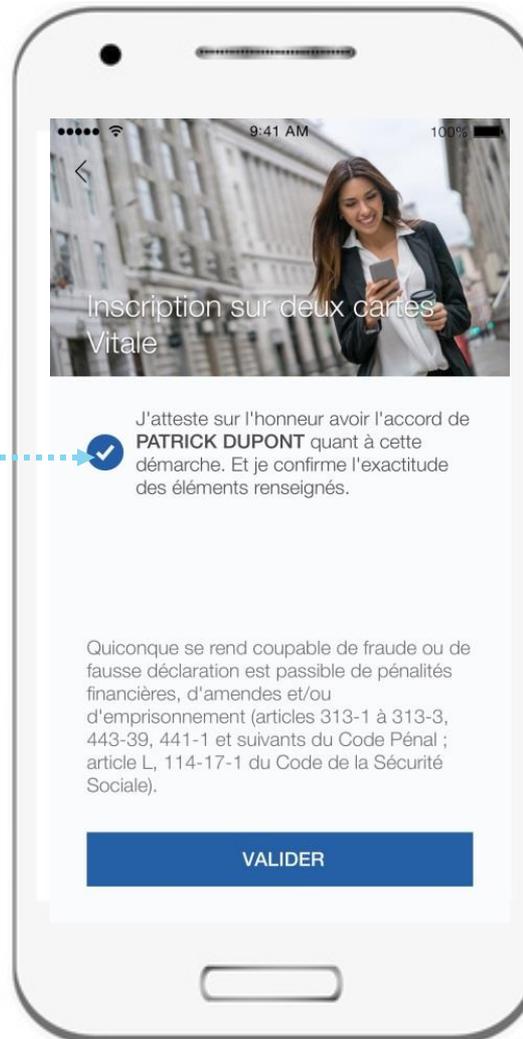
SUIVANT

Inscription d'un enfant sur la carte vitale de l'autre parent



ETAPE (6) : L'assuré **atteste sur l'honneur** sa déclaration et l'accord du second parent

L'assuré **atteste sur l'honneur** avoir reçu l'accord du second parent. Il valide.

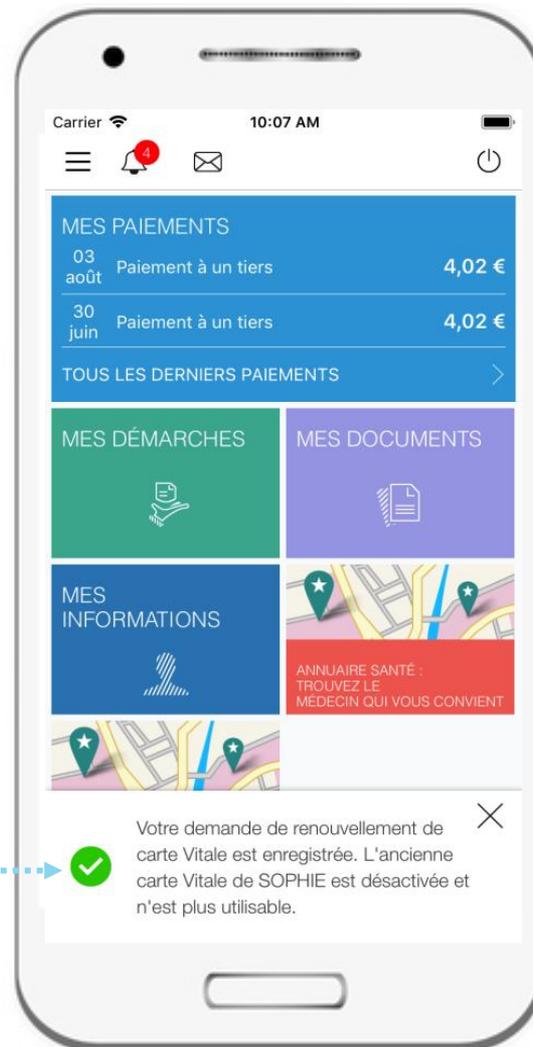


Inscription d'un enfant sur la carte vitale de l'autre parent

 **ETAPE (7)** : Le compte confirme que la **demande a bien été enregistrée**

Un **message de confirmation** de bonne prise en compte s'affiche.

L'assuré recevra un **accusé de réception** électronique qui sera déposé dans la messagerie de son compte



A noter :

Il est impossible de faire une nouvelle demande de double rattachement, avant un délai de 15 jours suivant une première demande. Ce contrôle permet d'éviter des réitérations effectuées à tort par un assuré.